

Les membres du réseau des Commissions parlementaires africaines sur la Santé

s'accordent sur

L'Appel à l'Action de Kampala

La réunion du réseau des commissions parlementaires africaines sur la santé (NEAPACOH) qui a eu lieu du 29 au 30 juin 2016 à Kampala en Ouganda a adopté ***L'Appel à l'Action de Kampala*** basé sur le développement durable comme principe de base. La rencontre a été organisée sous les auspices de NEAPACOH et accueilli par le bureau de la région Afrique de Partenaires en Population et Développement (PPD ARO) et d'autres partenaires. Elle s'est focalisée sur le thème suivant; "Des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) aux Objectifs de Développement Durable (ODD): Défis et opportunités pour les parlements de renforcer la Santé Génésique/Planning Familial (SG/PF)."

L'Appel à l'Action de Kampala énonce des recommandations sur le leadership, la législation, le plaidoyer, le financement, les stratégies et les programmes ainsi que le renforcement du NEAPACOH. Tout vise à accélérer les principales mesures pour promouvoir davantage SRH et FP, l'égalité des genres ainsi que la population et le développement pour les cinq prochaines années. La réunion qui a attiré une participation de parlementaires de dix-neuf états d'Afrique a été présidée par l'Honorable Dr Chris Baryomunsi, Secrétaire d'État ougandais pour le logement. Ce dernier a représenté l'Honorable David Bahati, Secrétaire d'État au Ministère des Finances, du Plan et de développement économique, et membre du Conseil d'administration de *Partners in Population and Development (PPD)* pour l'Ouganda.

En vue de promouvoir l'échange d'informations, de faciliter le dialogue politique et d'identifier les domaines clés de suivi des mesures pour améliorer la santé de la reproduction et la planification familiale sur le continent, la réunion a également attiré des représentants des partenaires techniques et financiers, les ONG, la société civile, les chercheurs et d'autres collaborateurs de la Santé Génésique/Planning Familial (SG/PF), maternelle et infantile.

Parmi les participants notables à cette réunion annuelle étaient le Dr Joe Thomas, directeur exécutif de Partenaires en Population et Développement (PPD), le Dr Jotham Musinguzi, directeur général du *National Population Council* de l'Ouganda, le Dr Eliya Zulu, Directeur exécutif de *African Institute for Development Policy (AFIDEP)*; Mme Miranda Tabifor la directrice pays a.i du FNUAP pour l'Ouganda, l'Honorable Blessing Chebundo du Zimbabwe et président du NEAPACOH. Également présent et parmi les principaux animateurs étaient le professeur Francis Omaswa, Directeur exécutif de l'African Centre for Global Health and Social Transformation (ACHEST) et Mme Marianne Haslegrave, Directrice du Commonwealth Medical Trust (COMMAT).

(NEAPACOH) 2016

Des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) aux Objectifs de Développement Durable (ODD): Défis et opportunités pour les parlements de renforcer la

Santé Génésique/Planning Familial (SG/PF)

Speke Resort Munyonyo, Kampala, Ouganda les 29 et 30 juin, 2016

APPEL À L'ACTION DE KAMPALA

Une réunion régionale du réseau des commissions parlementaires africaines sur la santé (NEAPACOH) tenue au Speke Resort Munyonyo, Kampala, Ouganda, du 29 au 30 juin 2016, a réuni des membres des commissions parlementaires de la santé de 19 pays, ainsi que des représentants des partenaires au développement, les ONG, la société civile et d'autres acteurs engagés dans le planning familiale (PF), la santé reproductive (RP) et santé maternelle et infantile pour promouvoir l'échange d'informations, faciliter le dialogue politique et identifier les domaines clés de suivi des mesures pour améliorer la santé de la reproduction et la planification familiale sur le continent.

La réunion a été organisée sous les auspices de NEAPACOH. Le thème de la réunion était "***De Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) aux objectifs de développement durable (ODD): défis et opportunités pour les parlements de renforcer la santé de la reproduction / planning familial***".

La réunion a été accueillie par le Parlement ougandais et les Partenaires en Population et Développement Bureau Régional Afrique (PPD ARO) avec l'appui de différents partenaires à savoir le National Population Council (NPC) de l'Ouganda; le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP); *African Institute for Development Policy (AFIDEP); International Planned Parenthood Africa Regional Office (IPPFARO); East Africa Health Policy Research Organization (EAHPRO); Strengthening Evidence for Programming on Unintended Pregnancies (STEP UP); Programme for Accessible health, Communication and Education (PACE) ainsi que le Mariestopes International bureau de l'Ouganda (MSIU)*. Les participants provenaient des parlements de l'Angola, le Botswana, le Burundi, le Tchad, l'Éthiopie, la Gambie, le Ghana, le Kenya, le Lesotho, le Malawi, la Namibie, le Nigeria, le Sénégal, le Soudan du Sud, le Swaziland, le Togo, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe.

Les participants à la réunion NEAPACOH:

Ont noté que la Santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR) et le planning familial (PF) demeurent d'une importance cruciale pour le développement durable du continent africain. Par conséquent, ils font l'observation qu'il est essentiel de continuer à les positionner en priorité dans le programme de développement du continent;

Ont noté en outre, que SDSR y compris le PF devrait être considéré comme un travail toujours en cours nécessitant une détermination et vigueur renouvelée dans l'Agenda 2030 pour le développement durable;

Ont noté la population majoritairement jeune des pays africains et le rôle de la SR/PF dans l'exploitation dividende démographique dans nos pays ;

Ont reconnu que pour assurer un succès de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable et de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) au-delà du Cadre d'action 2014 et parvenir à un succès commun, le continent africain devrait approfondir la coopération Sud-Sud et le soutien des parties prenantes, incluant la société civile et le secteur privé afin qu'ils puissent y jouer un plus grand rôle dans l'établissement de partenariats multipartites efficaces pour compléter les efforts nationaux en terme de développement;

Ont reconnu que la dynamique démographique, la santé sexuelle et reproductive et l'égalité des sexes sont au cœur du développement durable, et que l'approfondissement de la coopération Sud-Sud dans ce domaine contribuerait à la bonne santé et le bien-être de tous;

Ont reconnu que les ressources allouées pour une meilleure santé de la reproduction dans les pays africains ne sont pas suffisantes pour atteindre le développement souhaité;

Ont reconnu les ODD successeurs des OMD adoptés par la communauté internationale à l'ONU en Septembre 2015 visant à éradiquer la pauvreté à l'horizon de 2030, ainsi que de promouvoir la prospérité économique universellement partagée, le développement social et la protection de l'environnement.

Ont reconnu le rôle législatif des parlementaires en terme de représentation, et dans leur action de surveillance dans le cadre d'une meilleure utilisation des ressources publiques;

Ont adopté l'Appel à l'Action de Kampala le 30 juin 2016 basé sur le développement durable comme principe de base.

L'Appel à l'Action de Kampala, qui vise à accélérer et à définir des actions clés pour promouvoir davantage la SRS et le PF, l'égalité des sexes, la population et le développement pour les cinq prochaines années, recommande les points suivants:

Sur le leadership

1. Promouvoir la bonne gouvernance et la responsabilité financière dans tous les domaines de la santé;
2. Continuer à fournir le leadership et l'intendance sur la politique, la législation et le contrôle budgétaire pour la santé reproductive et le Planning Familial ;

3. Veiller à ce que le PF et les questions de population soient intégrées dans les stratégies nationales de développement, y compris les stratégies de réduction de la pauvreté et des plans d'action ;
4. Promouvoir et soutenir les activités de la SR / PF dans les circonscriptions ;
5. Favoriser la sensibilisation sur les problématiques en lien avec la population à tous les niveaux dans le pays

Sur la législation:

1. Amorcer le débat et adopter des lois qui appuient les programmes de la SR / PF ;
2. Soutenir les lois qui concrétisent le partage des tâches pour l'amélioration de la prestation des services sur la SR/PF ;
3. Assurer l'inclusion des composantes du PF et la SR dans l'assurance maladie ;
4. Soutenir la mise en œuvre, la supervision et le suivi des engagements mondiaux tels que ; Chaque Femme Chaque Enfant; PF2020; les produit de sauvetage de la vie qui visent à l'amélioration de la vie des mères et des enfants.

Le plaidoyer

1. Promouvoir le PF comme point essentiel pour la réalisation de tous les ODD, en particulier l'ODD 3 et 5, en partenariat avec la société civile et les médias;
2. Publier régulièrement des déclarations publiques en soutien de la SR/PF en vue de mobiliser à la fois le soutien politique et populaire;
3. Faire du lobbying pour l'inclusion des activités de la SR/PF dans les priorités des gouvernements et les conserver en priorité sur l'agenda ;
4. Plaider pour des investissements en faveur des jeunes en mettant l'accent sur l'éducation, la santé, l'apprentissage et la création d'emplois pour renforcer l'atout du dividende démographique.
5. Faire du lobbying pour la création des commissions parlementaires spécifiques sur les ODD composé de tous les présidents des différentes commissions parlementaire.

Le financement

1. Plaider pour une augmentation des ressources du gouvernement en faveur du secteur de la santé, y compris des programmes de la SR et PF;
2. Assurer une allocation de ressources accrue pour les programmes de SR/PF ;
3. Assurer la responsabilité dans les dépenses publiques et le suivi des ressources de la SR / PF;
4. Assurer une ligne budgétaire claire et distincte pour le planning familial dans les budgets nationaux et locaux de la santé et s'assurer que le PF soit incluse dans les Fonds Commun, lorsque cela est possible, y compris l'assurance-maladie;

Sur les Stratégies et les Programmes

1. Mobiliser les hommes pour soutenir les programmes de la SR et PF ;
2. Participer au suivi et à l'évaluation des programmes de la SR et PF ;
3. Promouvoir le partage des bonnes pratiques entre et parmi les pays de la région grâce à la coopération Sud-Sud ;
4. Soutenir la campagne contre les mariages précoces et les grossesses d'adolescentes et défendre les initiatives qui visent à maintenir les filles à l'école.

Sur le renforcement de NEAPACOH

1. Travailler en réseau avec des professionnels de la santé et des partenaires de développement et financier de la région ;
2. Renforcer les partenariats avec les organisations de la société civile;
3. Améliorer la communication et le partage de l'information grâce à des technologies disponibles (par exemple email, site web, blog, forum) réguliers et continus; et
4. Entreprendre des stratégies de mobilisation des ressources pour soutenir la mise en œuvre du Plan stratégique de NEAPACOH et assurer la viabilité de l'Alliance;
5. Faire du lobbying des commissions parlementaires spécifiques en faveur des ODD

-Fin-

Annexe I : Engagements des parlements : juillet 2016/juin 2017

1. Angola: Assurer une intégration des services de PF dans tous les centres de santé communautaires et décentralisés.

2. Botswana: Plaidoyer pour les investissements dans les jeunes en mettant l'accent sur l'éducation, la santé, l'apprentissage des métiers et la création d'emplois pour amorcer le Dividende Démographique.

3. Burundi:

1. Accélérer la promotion des législations en matière de santé génésique et de planning familial.

2. Diffuser la loi sur les violences basées sur le genre (VBG) qui inclue la répression des mariages précoces, la discrimination économique des femmes et les relations extraconjugales.

3. Anticiper à long-terme la gestion des bénéfices démographiques en faisant le suivi de l'aménagement et de l'équipement des écoles techniques à raison d'au moins une école par commune.

4. Tchad:

1. Assurer une large diffusion de trois lois relatives à la SG et PF:

a) La Lois Nu. 29 sur le mariage des enfants;

b) La loi Nu. 6; sur la Santé génésique;

c) La loi Nu 19 sur la protection des personnes vivant avec le VIH/SIDA.

5. Ethiopie:

a). Sensibiliser les commissions parlementaires des budgets, des finances et des affaires sociales sur la transition des OMD aux ODD et identifier des objectifs qui n'ont pas été accomplis afin de les prioriser dans la mise en place des ODD.

b). Maintenir le suivi et le plaidoyer de la budgétisation pour PF/SR

6. Ghana: l'avocat pour les investissements dans les jeunes en mettant l'accent sur l'éducation, la santé, déqualification, la création d'emplois pour améliorer le dividende démographique.

7. Kenya: Amender la loi de NHIF pour prendre en compte des soins de santé universels.

8. Lesotho:

a. Convaincre le ministère de la sante d'introduire le complexe EGCG et injectable / capsule qui réduit la liaison des cellules du VIH aux cellules du corps

b. Accroître et prendre une avance sur l'augmentation des problèmes de santé pour aborder les questions de circonscriptions et de jouer un rôle de surveillance pour assurer la réalisation des ODDs.

9. Malawi: Assurer une hausse dans la distribution des contraceptifs achetés par le Ministère de la santé à hauteur de 57 millions de Kwacha et d'augmenter l'utilisation de produits de PF.

10. Namibie: Revoir les politiques de SSR existantes en vue d'accroître l'accès aux services de SSR chez les jeunes.

11. Nigeria: Le Conseiller parlementaire, seul représentant du Nigeria n'a pas pu engager son pays en l'absence de députés qui ne s'étaient pas déplacés pour la réunion de cette année.

12. Swaziland: Améliorer l'accès aux services de PF / SSR par les adolescents au Swaziland

13. Sénégal: Encourager une implication soutenue des parlementaires dans l'accompagnement et la réalisation des politiques en matière de santé génésique et de planning familial élaborées par l'État Sénégalais.

14. Sud-Soudan: Sensibiliser les parlementaires et d'autres dirigeants politiques sur SSR/PF, les ODD ainsi que l'élément de Dividende Démographique.

15. La Gambie: Augmenter le financement pour mener une campagne rigoureuse et une sensibilisation de masse en ce qui concerne la loi sur la condition féminine adoptée en 2016 interdisant notamment les pratiques des mutilations génitales féminines

16. Togo:

1. Améliorer le taux d'accouchement assisté de 65% en 2013 à 75% en 2017.

2. Augmenter le taux de femmes utilisant des méthodes de contraception de 25% en 2013 à 55% en 2017

17. Ouganda: Mettre en place un régime national d'assurance maladie qui comprend le PF

- Engager S.E le Président de prendre une décision politique sur l'assurance maladie qui comprend le PF.

- Considérer l'élément d'assurance maladie comme une affaire d'importance nationale sur lequel il faut débattre au parlement.

18. Zambie: Revoir à la hausse de 50% le budget de PF.

19. Zimbabwe: Assurer un suivi rapproché des indicateurs des progrès par rapport à l'ODD 3.